



Municipalité de Marston Canton

158, route 263 Sud

Marston (Québec) G0Y 1G0

Téléphone : 819-583-0435 Télécopieur : 819-583-6604

dg@munmarston.qc.ca

AVIS PUBLIC – Règlement 2022-03

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, Julie Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Marston Canton, que :

*La séance ordinaire du conseil du **Lundi 7 février 2022** sera tenue à **huis clos** conformément à l'arrêté 2021-054 du 16 juillet 2021, suite au contexte de la déclaration d'urgence sanitaire, en vigueur au Québec.*

Lors de cette séance, le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux portant le numéro 2022-03, sera adopté.

Par conséquent, toute personne qui souhaiterait consulter le projet de règlement no 2022-03 doit nous transmettre sa demande par courriel à : DG@munmarston.qc.ca ou par écrit : au 158, route 263 sud, Lac-Mégantic, Qc, G0Y 1G0, et ce, avant le 7 février 2022.

Prendre note que la séance sera enregistrée et rediffusée sur le site de la municipalité par la suite.

Donnée à Marston, ce 21 janvier 2022.

Julie Boucher
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Art. 419 et 420 du C.M.)

AVIS PUBLIC

Je, soussignée Julie Boucher domiciliée à Frontenac et occupant la charge de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Marston, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé, en affichant une copie à chacun des deux endroits suivants désignés par le conseil : bureau municipal de Marston et à l'extérieur de la bibliothèque le 21 janvier, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 21^e jour de janvier 2022.

Signé :